

Meilleur ALENA

CORRIGER L'ALENA : UNE OPPORTUNITÉ HISTORIQUE

Mis en œuvre il y a près de 25 ans, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a établi une dangereuse référence en matière d'accords commerciaux survenus par la suite. Il propose un modèle de facilitation des échanges qui encourage une mobilité sans limite des capitaux, une dérèglementation des politiques économiques et sociales, la privatisation et moins de réglementation gouvernementale. Il accorde des droits privilégiés aux sociétés et investisseurs privés, tout en laissant aux travailleuses et travailleurs un héritage de promesses brisées à l'égard de normes du travail plus rigoureuses et d'un partage de la prospérité.

Unifor a ouvertement critiqué l'ALENA, de concert avec d'autres syndicats, groupes de citoyens et ONG à travers le continent. Pendant des années, nous avons demandé aux gouvernements de repenser en profondeur et de renégocier l'ALENA pour recentrer ses priorités, rééquilibrer ses résultats afin de mieux répondre aux besoins de la population et s'assurer que les retombées commerciales sont partagées équitablement. Pour la première fois en une génération, nous avons justement l'occasion de le faire.



LES BESOINS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DOIVENT PASSER EN PREMIER

Dans le cadre de l'ALENA et de ses précédents accords commerciaux de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, la croissance des investissements au pays et de l'emploi dans le secteur privé a ralenti. Des centaines de milliers d'emplois manufacturiers ont disparu. La croissance des salaires horaires a à peine suivi l'inflation. Au Mexique, l'ALENA a créé le faux espoir que le gouvernement améliorerait les normes du travail et que le niveau de vie augmenterait. De ce point de vue, l'ALENA est un échec et doit être corrigé.

UNE NOUVELLE APPROCHE DU COMMERCE EST NÉCESSAIRE

Depuis trop longtemps, les accords commerciaux sont négociés avec une participation limitée du public et d'examen public. Il faut que cela change. La renégociation de l'ALENA peut établir un nouveau point de référence en

matière de consultation, de collaboration et d'inclusion dans les pourparlers commerciaux. Elle peut aussi établir un nouveau système de monitoring et d'évaluations régulières de résultats ciblés, dont la création d'emploi, l'amélioration des normes du travail et de l'environnement, et de l'équilibre commercial.

RENÉGOCIER UN ALENA AU SERVICE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

L'ALENA est un livre de règles qui peuvent être réécrites. Il peut envoyer différents signaux au sujet des attentes des entreprises et des investisseurs. Il peut établir de nouvelles priorités et rééquilibrer ses objectifs. Nous avons une occasion d'apporter les modifications qui s'imposent à cette tentative ratée de gérer le commerce, la coopération et le développement transfrontaliers.

Meilleur ALENA



NOS BESOINS

Unifor émet plusieurs recommandations sur les façons de réformer l'ALENA et comment approcher les prochaines négociations commerciales, et qu'il exhorte les négociateurs canadiens à prendre en considération :

- Renforcer les **droits des travailleuses et travailleurs et la sécurité d'emploi** auxquels adhèrent toutes les parties signataires de l'ALENA et qui sont pleinement exécutoires;
- **L'élimination du chapitre 11 de l'ALENA** et les privilèges extraordinaires qui permettent aux investisseurs privés de poursuivre un gouvernement en cas de perte de profits;
- L'établissement de **nouvelles règles audacieuses pour le commerce transfrontalier dans le secteur de l'automobile** et des pièces automobiles;
- La pleine **protection du système de gestion de l'offre du Canada** et de sa capacité à assurer un approvisionnement alimentaire sûr et stable;
- La garantie que les services publics comme **la santé et l'éducation** seront totalement exclus de l'accord;
- **La protection des règles relatives à la propriété étrangère** dans le secteur des télécommunications, le **maintien de l'exemption culturelle accordée au Canada** et l'assurance qu'il ne soit pas interdit aux organismes de réglementation canadienne d'établir des conditions de licences aux diffuseurs étrangers en ligne;
- Un **engagement explicite à protéger la réglementation du travail de remise en état et de maintenance** dans le secteur de l'aérospatiale canadienne, y compris une réglementation assurant que la maintenance des avions immatriculés au Canada soit effectuée par des personnes autorisées et situées au Canada;
- L'établissement de **normes plus rigoureuses et exécutoires en matière d'environnement et de développement durable**, ainsi qu'une pleine latitude à établir des programmes de « transition équitable » pour les travailleuses et travailleurs affectés par le changement climatique;
- **L'élimination de la « proportionnalité énergétique »** - la clause de l'ALENA obligeant le Canada à continuer d'exporter du pétrole et du gaz vers les États-Unis, même en cas de pénurie;
- **L'établissement d'une nouvelle norme continentale sur l'utilisation des politiques d'achat au pays** pour que les gouvernements puissent attribuer des marchés publics à leurs fournisseurs nationaux de manière équitable;
- **La consultation régulière** du mouvement syndical et d'autres organisations de la société civile, et s'engager à évaluer de façon indépendante les coûts et les avantages du nouvel accord avant et après la ratification.

Pour plus de détails, lisez la version complète du mémoire d'Unifor au gouvernement fédéral à l'adresse unifor.org/ALENA